

## ATTESTATION DE BOURSE Fondation Ibn Rochd pour les Sciences et l'Innovation

La Fondation Ibn Rochd pour les Sciences et l'Innovation, association de droit marocain adossée à l'Université Mohammed VI Polytechnique de Benguerir, atteste par la présente que **BENHACHEM YOUSSEF**, titulaire de la CNI N° **U199878 (ci-après le « Boursier »)** bénéficie d'une bourse Fondation Ibn Rochd pour les Sciences et l'Innovation pour poursuivre ses études, au titre de l'année académique **2021/2022**, en **2**ème **année** de l'école :

## **ENSIMAG - Grenoble**

La bourse de la Fondation Ibn Rochd pour les Sciences et l'Innovation est octroyée aux meilleurs élèves marocains, sous condition de ressources, inscrits aux Grandes Ecoles d'ingénieur et de commerce françaises. Elle se compose, pour chaque année académique, d'un montant de 6 000 MAD par mois sur 10 mois, de la prise en charge des frais d'inscription à hauteur de 30 000 MAD, d'un montant de 6 000 MAD pour les frais d'installation et d'un montant forfaitaire de 4 000 MAD pour la prise en charge d'un billet d'avion aller-retour Maroc-France.

Soit l'équivalent d'un montant maximum de 9 000 Euros annuel.

La bourse est versée au Boursier directement sur son compte bancaire en France par la Fondation Ibn Rochd pour les Sciences et l'Innovation et est servie exclusivement pour des études dans l'établissement susmentionné.

Cette bourse est octroyée à l'étudiant pour une durée de trois (3) années d'études à compter de l'année scolaire **2020/2021**. Elle est suspendue en cas de redoublement, d'année de césure, de stage rémunéré, d'apprentissage ou d'arrêt d'études.

En vertu de la présente attestation, le Boursier, est appelé à présenter annuellement une attestation de réussite et de scolarité dans l'établissement susmentionné objet de cette bourse.

Attestation délivrée à l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit.

**EL FEHRI Mohamed Tarik** 

**Directeur**